

Paudex, le 1^{er} juin 2012

USPI INFO n° 11/2012

Economie: le taux hypothécaire de référence diminué à 2,25%

L'Office fédéral du logement a publié ce matin le nouveau taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail. Ce taux est en baisse de 0,25% par rapport à la dernière publication et se situe désormais à 2,25%.

Le taux d'intérêt moyen, valeur au 31 mars 2012, a diminué par rapport au trimestre précédent, passant de 2,39% à 2,35%. Le taux d'intérêt de référence déterminant pour les loyers a donc diminué à 2,25%, compte tenu des règles de l'arrondi commercial applicables depuis le 1^{er} décembre 2011, selon la décision prise par le Conseil fédéral le 26 octobre 2011 (modification de l'OBLF).

Le prochain taux sera communiqué le 1^{er} septembre 2012.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire


Frédéric Dovat